

## CERTIFICAT DE SURFACE HABITABLE DANS LE CADRE DE LA LOCATION D'UN BIEN IMMOBILIER

Loi n°2009-323 du 25 mars 2009, art 78 « Loi Boutin » modifiant l'article 3 de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989

A DESIGNATION DU BATIMENT	
Nature du bâtiment : <b>Appartement</b> Nombre de Pièces : Etage : <b>1er</b> Numéro de lot : Référence Cadastre : <b>NC</b>	Adresse : Bâtiment : Escalier : Porte : Propriété de:  Mission effectuée le : <b>30/07/2019</b> Date de l'ordre de mission : 30/07/2019 N° Dossier :
<b>Le Technicien déclare, que la superficie habitable du bien ci-dessus désigné est de :</b>  <div style="font-size: 1.2em; font-weight: bold; color: blue;">Total : 66,30 m<sup>2</sup></div> (Soixante-six mètres carrés trente) Commentaires : Néant	

B DETAIL DES SURFACES PAR LOCAL			
Pièce ou Local	Etage	Surface Habitable	Surface non comptabilisée
Salon	1er	13,05 m <sup>2</sup>	0,00 m <sup>2</sup>
Salle à Manger	1er	10,80 m <sup>2</sup>	0,00 m <sup>2</sup>
Chambre	1er	19,40 m <sup>2</sup>	0,00 m <sup>2</sup>
Placard n°1 Chambre	1er	0,40 m <sup>2</sup>	0,00 m <sup>2</sup>
Placard n°2 Chambre	1er	0,60 m <sup>2</sup>	0,00 m <sup>2</sup>
Dressing chambre	1er	1,55 m <sup>2</sup>	0,00 m <sup>2</sup>
Salle de Bains	1er	8,30 m <sup>2</sup>	0,00 m <sup>2</sup>
WC	1er	1,60 m <sup>2</sup>	0,00 m <sup>2</sup>
Cuisine	1er	10,60 m <sup>2</sup>	0,00 m <sup>2</sup>
Total		66,30 m <sup>2</sup>	0,00 m <sup>2</sup>

Annexes & Dépendances	Surface non comptabilisée
Total	0,00 m <sup>2</sup>

La présente mission rend compte de l'état des superficies des lots désignés à la date de leur visite. Elle n'est valable que tant que la structure et la disposition des pièces ne sont pas transformées par des travaux. La vérification de la conformité au titre de propriété et au règlement de copropriété n'entre pas dans le cadre de la mission et n'a pas été opérée par le technicien. Le présent certificat vaut uniquement pour le calcul de la surface totale. Le détail des surfaces ne vous est communiqué par AVIDIAG qu'à titre indicatif.

**Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.**



**Le Technicien :**  
Franck NICOLE

à LE PONTET, le 30/07/2019

**Nom du responsable :**  
NICOLE Franck

